



Le rapport annuel 2021 présenté par l'OCASC est, comme pour toutes les organisations, un instrument qui permet de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée. Il permet de mesurer la situation de l'organisation et, sur cette base, de donner de nouvelles orientations pour l'avenir ou d'ajuster les objectifs existants si nécessaire.

C'est un moment important où les réalisations peuvent être comparées à des objectifs prédéterminés. Dans les pages suivantes, ceci est expliqué en

détail pour les différents services de l'OCASC avec les chiffres nécessaires.

Bien que les chiffres soient absolument essentiels dans un rapport annuel et requièrent beaucoup d'attention, il ne faut pas négliger les efforts de tant de personnes qui tentent de réaliser ces objectifs. Ce n'est pas toujours possible, mais cela permet toujours d'adapter l'organisation si nécessaire.

L'un des objectifs très importants atteints en 2021 est la rédaction d'un nouvel accord de gestion entre la Défense et l'OCASC. L'accord existant, datant de 2006, n'était plus adapté à l'évolution des organisations concernées ni au nouvel arrêté royal de 2019. L'importance de cet accord, ratifié par le ministre de la Défense, ne peut être négligée. Non seulement il fixe les obligations mutuelles, mais il détermine également les ressources que le ministère de la Défense est prêt à mettre à disposition.

Le premier ajustement du budget du ministère de la Défense pour 2022 a

confirmé le rétablissement de la subvention au niveau de 2015, comme le prévoit l'accord. L'augmentation substantielle de la subvention permettra l'OCASC de mieux répondre aux besoins actuels et futurs du personnel de la Défense dans les années à venir.

Les défis restent importants, mais nous envisageons l'avenir avec enthousiasme.

François Florkin  
Président du comité de gestion de  
l'OCASC

# L'année 2021 a été chargée en événements



Un des événements le plus important a été la fin des travaux du tout nouveau complexe de 40 logements à Evere. C'est en juillet 2021 que les premiers locataires ont pu déménager dans leur nouvelle habitation.

C'est la mise en œuvre d'un plan de vente qui a permis à l'OCASC de financer la construction ces nouveaux logements. En 2021, ce sont pour presque deux millions de biens qui ont été vendus dans différentes régions, principalement à Arlon.

La diminution du subside alloué à l'OCASC par la Défense depuis 2015 a eu pour conséquence que le montant était insuffisant pour couvrir les dépenses budgétaires du service social et des crèches.

L'OCASC était ainsi obligé depuis cette date de financer par ses propres moyens ces deux services. Le montant cumulé s'élève à plus de 12 millions, montant qui aurait dû être consacré à la rénovation des logements mis à disposition de la communauté militaire.

La priorité était de rédiger une nouvelle lettre de mission pour l'OCASC. Afin de réaffirmer notre volonté de servir la communauté militaire, et restaurer progressivement un équilibre financier qui permettait à l'OCASC de poursuivre l'ensemble de ses missions sur le long terme.

Cette lettre de mission, signée en juin 2021 est importante à plusieurs titres:

- Elle réaffirme les liens étroits entre la Défense et l'OCASC.
- Elle pose les bases d'un mode de travail et de synergies à mettre en œuvre.
- Elle prévoit le rapportage, la communication et le financement.

L'année 2021 a été également marquée par une des plus grande catastrophe naturelle que le pays ait connues. Dans l'urgence, l'OCASC a accueilli dans son centre de vacances de Vecqueterre les personnes sinistrées. Le service social s'est mobilisé pour contacter et aider ces

personnes à surmonter cette épreuve. Des logements ont le plus rapidement possible été mis à leur disposition par le service logement et le service travaux.

Au plan international, le retrait précipité des troupes américaines en Afghanistan a déclenché une autre catastrophe. L'OCASC s'est vu confier la mission d'accueillir les familles des anciens collaborateurs de la Défense rapatriés lors de l'opération Red Kite. Vingt-trois familles ont dû être accueillies.

En septembre, une vaste enquête de satisfaction a été réalisée en collaboration avec la défense. Les résultats ont été présentés au comité de gestion et un plan d'action par service est en cours d'élaboration. C'est en améliorant de façon continue ses services que l'OCASC contribuera à rendre le Département de la Défense attractif pour les nouvelles recrues. Depuis le début de l'année 2021, l'OCASC est également présente sur différents réseaux sociaux, ce qui nous rapproche encore davantage de notre public cible.

L'année 2021 a donc été une année charnière pour l'ensemble de l'organisation. L'OCASC a réaffirmé ses liens avec la Défense et a prouvé

sa capacité à réagir de façon agile aux défis qui lui ont été confiés.

Décembre 2021 a été marqué par le départ à la pension de Luc Oplieger, qui a assumé le rôle de fonctionnaire dirigeant de l'OCASC pendant plus de sept années.

D'autres défis importants attendent encore l'OCASC: les objectifs et ambitions climatiques de l'Europe vont directement impacter son patrimoine immobilier: dans les 10 prochaines années, il faudra rénover et isoler l'ensemble des logements mais aussi le déménagement des services centraux à Evere, la rénovation et la mise en service du Club Prince Albert, ...

Après une année passée à l'OCASC, je suis confiante dans le fait que, grâce à tous, l'OCASC est une organisation solide, agile et résiliente.

Aline DEWORME  
Administrateur général

# COMITE DE GESTION 2021

En 2021, le comité de gestion s'est réuni 6 fois. Cinq réunions ont eu lieu par vidéoconférence Zoom, en raison de la crise du COVID. Une réunion (16 septembre) s'est tenue physiquement, exceptionnellement au quartier Reine Elisabeth à EVERE avec une visite du nouveau complexe de logement OASIS.

## 18 mars 2021

- La composition du Comité de gestion a été modifiée du côté des syndicats VSOA-SLFP: M. Chris HUYBRECHTS a été remplacé par M. Dimitry MODAERT.
- Le budget 2020 a également été approuvé à l'unanimité. En conséquence, le solde budgétaire pour 2020 s'élève à 3.470.565,84 € (le résultat de fonctionnement fait apparaître un bonus de 1.448.005,45 €). La signature par le collège des Commissaires a eu lieu le 15 mars 2021.

Le soutien financier et logistique de la Défense s'est élevé à 5.856.000 €. Cette subventionne couvre que 2/3 des coûts du service social et des crèches, de sorte que l'OCASC a dû financer 2,2 millions par an avec ses propres moyens.

En termes d'actifs immobiliers, la vente de terrains et de maisons a représenté 725.000 € contre 1.691.370 € en 2019.

L'entretien et la rénovation des résidences ont nécessité des investissements de 3,5 millions d'euros et le nouveau projet OASIS de 4 millions d'euros pour un montant de 7,5 millions d'euros (4.588.315 € en 2019 et 4.864.418 € en 2018).

Le flux de trésorerie en 2020 a diminué de 4,8 millions pour atteindre 9,8 millions d'euros (contre 14,4 millions en 2018) et 13,1 millions en 2019.

- La mise en œuvre du plan du personnel 2020 montre une différence de près de 30 ETP en moins à la fin de l'année 2020 par rapport aux chiffres prévus (215,80 contre 245). Les dépenses de personnel sont restées inférieures de plus de 1,2 M € aux dépenses prévues (14.691.709 € au lieu de 15.927.912 €).
- Une première version de la lettre de mission a été soumise pour commentaires. Un plan stratégique devra ensuite définir plus en détail les projets les plus importants. Les objectifs pour chaque domaine d'activité sont maintenant présentés en 8 fiches.

## 22 avril 2021

Une réunion technique (ZOOM) a été consacrée à l'élaboration de la nouvelle lettre de mission:

- synergies entre ministère de la Défense et l'OCASC;
- des actions concrètes via le plan stratégique;
- budget supplémentaire pour les nouvelles initiatives;
- budget supplémentaire pour l'entretien des logements;
- meilleure communication via les canaux de l'OCASC et de la Défense;
- une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires;
- éventuelles suggestions retenues par le groupe de travail Benefits@Defence

## 06 mai 2021

- La révision de la lettre de mission a été reportée à une réunion supplémentaire en juin 2021.
- M. MORENVILLE est nommé Vice-Président.
- La préfiguration du budget 2022 est approuvée.
- Le projet du nouveau bâtiment OASIS est dans sa phase finale. L'achèvement est annoncé pour la fin du mois de juin. Les 40 nouveaux logements suscitent un grand intérêt (31 logements ont déjà été attribués).

## SESSION SUPPLEMENTAIRE 21 JUIN 2021

Cette session supplémentaire (réunion zoom) a été convoquée afin de finaliser le nouvel accord de gestion avant les vacances avec un avis favorable du comité de gestion. Après accord mutuel entre l'OCASC et le ministère de la Défense, le dossier pourrait être soumis au ministre de la Défense avant les vacances parlementaires. Au sein de la Défense un "point de contact" sera désigné pour effectuer les tâches liées aux demandes de soutien de l'OCASC.

Sur le plan budgétaire, il s'agira de revenir à un niveau de subvention permettant de couvrir l'intégralité des frais de personnel du secteur social et des crèches, afin que des revenus locatifs suffisants puissent être investis dans l'entretien et la rénovation des logements.

Le Comité de gestion approuve à l'unanimité le projet de lettre de mission, qui doit maintenant encore être approuvé par le ministre de la Défense.

## 16 septembre 2021

- Cette réunion se tient à nouveau physiquement dans le quartier Reine Elisabeth à EVERE en prévision d'une visite du projet de construction OASIS récemment achevé à Zaventem (adjacent au quartier EVERE).
- Un deuxième amendement au budget 2021 a été approuvé. En raison de la situation de CORONA (surtout dans le secteur des vacances), il y a une variation du résultat d'exploitation de 360.000 €. Dans le même contexte, on constate une différence dans les dépenses budgétaires de -159.500 €, de sorte que le résultat de fonctionnement diminue de 75.656 €.
- Le budget initial 2022 est approuvé à l'unanimité. Le résultat d'exploitation (+19.448 €) devrait être à l'équilibre en 2021 également. Cette situation est maintenue en 2022-2026. Le résultat budgétaire (+104.085) devrait également être en équilibre en 2022, malgré les importants investissements immobiliers et grâce à la vente de biens immobiliers.
- Le Comité de gestion prend note des résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès du personnel de la Défense et des bénéficiaires de l'OCASC. Cela montre un niveau de satisfaction élevé à l'égard des services offerts, de 4 sur 5 en moyenne et même de 5 sur 5 pour l'assurance hospitalisation de la DKV.

## 25 novembre 2021

- Le Président souhaite la bienvenue à Mme Lina SEGERS en remplacement de M. VERHELST (représentant du syndicat des services publics CSC).
- Le conseil d'administration émet un avis favorable sur la proposition de promouvoir M. MOREELS comme nouveau conseiller général du secteur commercial en remplacement de M. OPLIEGER.
- Le plan du personnel 2022 est approuvé. Le coût total de ce PP2022 est de 16.264.240 €. Le plan d'action coûterait 933.500 € pour, entre autres, dix recrutements statutaires à temps plein ainsi que quatre recrutements statutaires, afin qu'à la fin de 2022, l'OCASC dispose de 241,85 unités à temps plein, y compris les agents contractuels.
- Le comité de gestion est également informé de la feuille de route du plan stratégique qui est approuvé à l'unanimité.
- Une nouvelle décision de délégation (AM) est approuvée.
- Le projet Club Prince Albert est proposé, dans le cadre duquel l'OCASC fournira le service hôtelier en coopération avec la Défense qui couvrira les coûts d'investissement.
- FEDASIL réserve le centre de vacances LOMBARDSIJDE jusqu'aux vacances de Pâques.
- Après le succès des chèques sport et culture (via EDENRED), le ministère de la Défense va étudier la possibilité de les prolonger en 2022.
- Nous faisons nos adieux à M. OPLIEGER après 43 ans de service à l'OCASC.